

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Membres présents : ALLEHAUX Dominique, BULIN Bérangère, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HAEGELIN Mathieu, JOLY Olivier, LAURENT Yannick, LEBOEUF Jean-Luc, MEUROU Frank, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, TEISSIER Hélène, THEVENARD Béatrice, WIEL Monique

Excusés : N. AGOSTINI, F. DUCREUX (pouvoir donné à M. WIEL), HARNAL-BEREIZIAT Maryline (pouvoir donné à C. PUVILLAND), MARECHAL Robert (pouvoir donné à JL REVEL), M. PUDDU.

Secrétaire de séance : J. CATHERINE-BONNICI

Convocation et affichage : 3 juillet 2020

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Mme WIEL Monique, Maire.

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil et dénombre 22 conseillers présents et 3 conseillers représentés.

Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Madame le Maire rappelle que le renouvellement d'une partie des sénateurs interviendra le 27 septembre 2020 et que de ce fait, il convient de désigner les délégués du conseil municipal qui devront participer à ce vote.

Pour la commune de Val-Revermont, il faut désigner 20 élus (15 délégués et 5 suppléants), inscrits sur une liste comportant la parité, par un vote à bulletin secret.

Après avoir constaté qu'une seule liste avait été déposée, Madame le Maire ouvre le scrutin et demande à chaque conseiller de voter.

Sont élus à l'unanimité :

- Titulaires : Monique WIEL, Robert MARECHAL, Laetitia CARON, Jean-Louis REVEL, Hélène TEISSIER, Jean-Luc LEBOEUF, Elisabeth PONCIN, Olivier JOLY, Julie CATHERINE-BONNICI, Frédéric CHABERT, Dominique ALLEHAUX, Jacques GAUGE, Béatrice THEVENARD, Frank MEUROU, Nathalie AGOSTINI
- Suppléants : Frédéric DUTEL, Florence DUCREUX, Jean-Paul CORDENOD, Emmanuelle GIROD, Mathieu HAEGELIN

(Le procès-verbal a fait l'objet d'un affichage séparé et est consultable en mairie).

Prochain conseil municipal : mercredi 22 juillet à 20h30, lieu à confirmer

La séance est levée à 18 h 15.